PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

AUDIENCE DU 11 MAI 2023 PAR VISIOCONFÉRENCE

DOSSIER R-4208-2022 PHASE 2

DEMANDE D'ORDONNANCE DE SAUVEGARDE RELATIVEMENT AU MAINTIEN DE LA GDP AFFAIRES POUR L'HIVER 2022-2023 SUIVANT LE JUGEMENT DU 4 OCTOBRE 2022 DE LA COUR SUPERIEURE DANS LE DOSSIER 500-17-113361-201

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : Me Louise Rozon (Présidente de la formation), de même que Me Simon Turmel et M. Pierre Dupont

L'avocat de la Régie est Me Louis Legault et Lidia Troilo

La **requérante** est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)

représentée par Me Simon Turmel.

Les intervenants qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION HOTELLERIE QUEBEC ET L'ASSOCIATION RESTAURATION OUEBEC (AHO-ARO)

représentée par Me Steve Cadrin

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

représentée par Me André Turmel

GROUPE D'ACTIONS ET DE RECOMMANDATIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT

représenté par Me Geneviève Paquet

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS REGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUEBEC (RNCREQ)

représenté par Me Jocelyn Ouellette

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)

représenté par : Me Franklin S. Gertler

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (SÉ)

représenté par : Me Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Heure du début : 9 h 00

Pause: 10 h 52 à 11 h 10

Début pause lunch 11 h 49 Reprise à : 13 h 00

Pause 15 h 40 à 16 h 01

Fin de l'audience : 16 h 22